



La Voix du Plateau

N° 16 – 28 mai 2012

Spécial Elections législatives

Les associations interrogent les candidats.

Halte à une ville nouvelle sur le plateau !

Des communications récentes sont révélatrices de la dérive constante des ambitions urbanistiques pour le plateau : 100.000 logements, de nouvelles zones d'activités, etc. – aménagements alimentés par de vieilles recettes et un métro générateur d'urbanisations futures !

Le véritable enjeu : un aménagement respectueux de l'identité du territoire !

Un fort potentiel inexploité existe déjà sur ce territoire, telle une des plus grosses zones d'activités d'Europe : Courtaboeuf, mal desservie et non reliée aux centres de vie et aux autres zones d'activités.

Il s'agit de faire preuve d'un peu d'imagination et développer un maillage de circulations entre tous les points de ce territoire avec de véritables moyens innovants. Movéo, pôle de compétitivité en mobilité, n'est-il pas apte à assurer un tel rôle ?

Sans parler de l'amélioration des moyens actuels, les RER B et C, dont on parle beaucoup mais qui n'avance pas. Et le tram-train en cours de réalisation entre Massy et Evry, qui pourrait judicieusement être prolongé jusqu'à Versailles.

Enfin, un des atouts majeurs du territoire n'est-il pas son **identité culturelle**, représentée notamment par son réseau de rigoles alimentant les fontaines de Versailles, digne de figurer au patrimoine mondial de l'humanité !

Résurgence de la ville nouvelle sur le plateau !

L'Etablissement public Paris-Saclay (EPPS) avait entrepris de créer des synergies entre les établissements de recherche et d'enseignement supérieur sur le plateau, de les décloisonner, de mutualiser leurs ressources et de leur donner une identité commune, afin de réaliser un campus d'envergure internationale. Nous avons dit et répété que cet objectif pourrait être atteint à condition de concevoir le projet en rapport avec les caractéristiques et les proportions du territoire, donc en résistant à toute tentation de gigantisme. Le projet initial de Christian Blanc de 2008 obéissait à une logique de création de ville nouvelle sur le plateau, desservie par un métro, où ne subsistaient que 800 ha d'espaces agricoles. Par la suite, les ambitions de l'Etat ont été revues à la baisse et la "sanctuarisation" d'au moins 2300 ha de terres agricoles sur le plateau au sein d'une "zone de protection naturelle, agricole et forestière", inscrite dans la loi et sur le point d'aboutir, devait permettre de contenir mécaniquement les convoitises.

Or, depuis que l'EPPS et la CAPS ont signé, en janvier dernier, un protocole d'accord – qui faisait dire au président de la CAPS que "les élus reprennent la main sur l'aménagement" – on assiste à une recrudescence des velléités urbanistiques disproportionnées. Il semble bien qu'on soit reparti dans le sens de la création d'une ville nouvelle : trois "centres de vie" chacun avec ses commerces et autres aménités, quelques 100.000 logements sur 15 ans, triplement des surfaces dédiées au développement économique – alors que nous disposons déjà, avec Courtaboeuf, de l'un des plus grands parcs d'activité d'Europe. On escompte la création de plus de 2000 emplois par an par la magie hypothétique de "l'effet cluster". Il faudrait garder les pieds sur terre et procéder selon un plan d'ensemble cohérent mais évolutif !

Transports : priorité à la desserte locale et aux infrastructures existantes

Le projet de métro "léger" Orly-Versailles s'inscrit dans la même dérive. Un métro est fait pour desservir une zone urbaine dense, il n'a pas sa place dans la zone périurbaine très peu dense du plateau de Saclay. Son coût (en investissement comme en fonctionnement) serait hors de proportion avec son utilité, qui serait marginale puisque la vaste majorité des personnes travaillant sur le plateau se sont installées ou s'installeront à proximité de leur lieu de travail et ne tireraient aucun bénéfice du métro. En outre, sa réalisation serait en décalage d'une dizaine d'années avec les migrations programmées.

Au final, la réalisation du métro conduirait inexorablement vers l'urbanisation massive du plateau, la sauvegarde des terres agricoles n'y résisterait pas. Nous continuons donc à demander l'abandon de ce projet ruineux.

En revanche, il importe d'organiser le maillage du réseau de transport capillaire reliant les lieux de vie et d'activités du plateau entre eux et aux localités voisines – dont Courtaboeuf – et d'articuler ce réseau avec les moyens de circulation existants, en particulier le RER B et le RER C (ou, mieux, le tram-train Evry-Massy-Versailles, sur les mêmes voies).

La modernisation de ces lignes est un besoin extrêmement urgent. Aucun point du plateau n'en étant éloigné de plus de 3 km, il faudra promouvoir les gares de RER en autant de points d'entrée sur le plateau et organiser le rabattement sur ces gares. En raison du coût, ceci ne peut être fait dans des conditions de fréquence et d'amplitude satisfaisantes avec les seules lignes de bus classiques, sauf sur quelques axes principaux. Nous préconisons la création d'une plate-forme de transport collectif exploitant une flotte de navettes, susceptible de fonctionner à la demande, qui permettrait également de satisfaire des besoins atypiques ponctuels : heures creuses, soirée, week-end, etc.

Sur le territoire étendu du plateau, il n'est pas possible économiquement de tout miser sur les transports en commun. Il est donc urgent de s'attaquer aux points noirs routiers, tels le rond-point du Christ de Saclay et les croisements RD 36-RD 938 et RD 306-RD 128. Des passages en dénivelé permettraient d'y fluidifier la circulation.

Enfin, il y a lieu de développer un réseau maillé de circulations douces liant les centres d'activité et de logement, en utilisant notamment les chemins ruraux et les chemins le long des rigoles du plateau.

Questions aux candidats

**N.B. Ce questionnaire n'est envoyé qu'aux candidats qui ont fait connaître leur adresse courriel.
Un député doit être joignable facilement !**

Le questionnaire vise les domaines qui relèvent du périmètre d'intervention des députés. Pour l'essentiel, il traduit nos préoccupations et opinions exprimées au recto.

Nous demandons aux candidats de répondre par OUI ou par NON aux questions posées et de renvoyer le questionnaire rempli soit par courrier à l'UASPS, soit par courriel à l'adresse uasps@wanadoo.fr.

Au besoin, des commentaires explicatifs peuvent être fournis, sur une page au maximum.

Les réponses reçues avant le 8 juin 2012 seront publiées sur le site de COLOS : <http://www.colos.info>.

Circonscription :

Nom du candidat :

	Questions	OUI	NON
1	Vous engagez-vous à tout mettre en œuvre pour que le plateau de Saclay ne fasse pas l'objet du développement d'une ville nouvelle et que son aménagement se limite à la création du campus Paris-Saclay sur sa frange sud ?		
2	Partagez-vous le point de vue qu'il faille exploiter au maximum le potentiel de développement économique du parc d'activités de Courtaboeuf, couplé au potentiel scientifique et d'enseignement du plateau de Saclay ? Si oui, êtes-vous prêt à intervenir pour améliorer la desserte de Courtaboeuf ?		
3	Dans le cadre de l'aménagement du plateau, considérez-vous que les travaux de modernisation et d'adaptation des lignes de RER (B et C) constituent le problème le plus urgent à résoudre en matière de transports pour la desserte du plateau ? Si oui, êtes-vous prêt à intervenir en leur faveur, y compris pour le prolongement du tram-train Evry-Massy vers Versailles ?		
4	Etes-vous d'accord que l'aménagement du plateau de Saclay ne nécessite pas la réalisation d'un métro traversant le plateau d'est en ouest, son coût étant démesuré pour une utilité faible et non démontrée par des études sérieuses, sa réalisation nettement décalée dans le temps par rapport aux besoins, sa rentabilité fort douteuse, et sa réalisation ne résolvant en rien les problèmes de desserte locale et de déplacement des habitants du territoire et entraînant à terme l'urbanisation massive du plateau ? Sinon, êtes-vous prêt à tout mettre en œuvre pour que ce métro soit souterrain ?		
5	Pensez-vous que le prolongement du TCSP de l'École Polytechnique jusqu'au Christ de Saclay et un maillage de transport en commun reliant les gares de RER aux lieux d'activité et de vie sur le plateau sont adéquats pour résoudre le problème des transports en commun ?		
6	Partagez-vous le point de vue qu'un nombre substantiel de personnes se rendant sur le plateau le fera en voiture et qu'il est donc urgent de s'attaquer aux points noirs routiers ?		
7	Vous engagez-vous à intervenir, chaque fois que cela sera nécessaire, pour faire respecter la zone de protection naturelle, agricole et forestière (ZPNAF), préservant plus de 2300 hectares de terres agricoles sur le plateau, qui est sur le point d'être instaurée ? Etes-vous favorable à l'inclusion des bois du versant sud du plateau dans la ZPNAF ?		
8	Etes-vous prêt à intervenir pour que l'urbanisation sur le plateau respecte l'identité paysagère et culturelle du territoire, en particulier en limitant la hauteur des constructions à celles des bâtiments existant aujourd'hui, et pour que le réseau des étangs et rigoles soit classé au patrimoine mondial de l'humanité ?		
9	Considérez-vous que l'aérodrome de Toussus-le-Noble, source de nuisances considérables pour les riverains, et ne présentant qu'un très faible intérêt économique pour le développement du plateau, devra fortement réduire ses activités et à terme être fermé ?		

Date

Signature :